

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUILLET 2011**

Délibération
n° 2011.07.120

Salle de spectacle
"La Nef" : tarifs
2011/2012

LE CINQ JUILLET DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 juin 2011**

Secrétaire de séance : Gilles VIGIER

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Madeleine ANCELIN, Gérard ANDRIEUX, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGÈRE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON à Catherine DESCHAMPS, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Françoise LAMANT à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Jacques DUBREUIL, Jean PATIE à Jean-Pierre GRAND

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE, Jean PATIE, Christian RAPNOUIL

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Gérard DEZIER par Madeleine ANCELIN, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Certifié exécutoire
reçu en Préfecture

le :
publié ou notifié
le :

P/Le Président
Le Vice-Président

**DELIBERATION
N° 2011.07.120**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

SALLE DE SPECTACLE "LA NEF" : TARIFS 2011/2012

Par délibération n° 235 du 13 juillet 2006, le conseil communautaire a confié à l'association DINGO la gestion du service public de la salle de spectacles « La Nef » et approuvé le contrat de délégation passée avec ladite association pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2011.

Par délibération n° 51 du 31 mars 2011, le conseil communautaire a approuvé un avenant n°3 relatif à la prolongation de la convention de délégation de service public pour une durée de 9 mois soit jusqu'au 31 mai 2012.

Il appartient au GrandAngoulême, collectivité délégante, de fixer les tarifs pour la saison 2011/2012 sur proposition de l'association DINGO, délégataire, en application de la convention de délégation de service public et de ses avenants.

De nouvelles propositions tarifaires font apparaître les modifications suivantes :

Création de deux tarifs supplémentaires pour les concerts correspondant aux tranches :

- « 3001 € à 5000 € » : Tarif B+,
- « 5001 € à 7000 € » : Tarif C+.

Sous réserve de l'avis de la commission équipements structurants du 29 juin 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER les tarifs pour la saison 2011/2012 présentés dans l'annexe jointe, qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**FAIT ET DELIBERE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LEDIT JOUR CINQ JUILLET
DEUX MILLE ONZE.**